



*Avis de motion
de la séance extraordinaire du conseil de la
Municipalité d'Entrelacs
tenue le 16 mars 2020*

À laquelle étaient présents :

Madame Annie Bélanger
Monsieur Gilles Delamirande
Monsieur Christin DuBois

Monsieur Richard Houde
Monsieur Réjean Laroche
Monsieur Sylvain Riopel

formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Sylvain Breton.

Monsieur Hugo Allaire, directeur général et secrétaire-trésorier, était aussi présent.

**Avis de motion du règlement 2020-521 abrogeant et remplaçant le
règlement 04-445 sur le contrôle des chiens et autres animaux
Point 5.5**

Monsieur Richard Houde donne avis de motion que, lors d'une séance ultérieure, il présentera pour adoption le règlement 2020-521 abrogeant et remplaçant le règlement 04-445 sur le contrôle des chiens et autres animaux.

L'objet de ce règlement est de revoir certaines dispositions afin de s'harmoniser au Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* qui est en vigueur depuis le 3 mars 2020.

Un projet de ce règlement sera présenté ultérieurement.

Hugo Allaire,
Directeur général et secrétaire-trésorier

*« Extrait de procès-verbal sujet de faire l'objet d'une ratification
à la prochaine assemblée de conseil »*